



Assemblée Générale – 17 octobre 2014

RAPPORT D'ACTIVITES

5 octobre 2013 - 16 octobre 2014

Activités en direction des adhérents et du public

Les balades à vélo mensuelles ont connu quelques difficultés cette année, à cause de conditions météo défavorables ou incertaines. Plusieurs ont de ce fait, soit eu une faible participation, soit été annulées (juin). Celle d'août n'a pas été programmée, suite à un nombre insuffisant d'organisateur, comme en 2013. Cependant celles qui ont bénéficié de bonnes conditions météorologiques, ont connu un réel succès : plus de 60 participants en avril et mai, 70 en septembre !

Deux balades découvertes du patrimoine autour du lac Kir les 22 juin et 14 septembre. EVAD a participé à la conception du circuit et a assuré l'encadrement.

La Fête du vélo. EVAD a fêté à cette occasion son 20^{ème} anniversaire et a organisé une tombola pour les jeunes participants nés la même année qu'EVAD, l'heureux gagnant a reçu un beau vélo neuf. La déambulation à vélo a connu un succès non négligeable avec presque 200 personnes et bénéficié d'une très bonne couverture médiatique.

La journée de réflexion et d'échanges de Quetigny en novembre : après un départ groupé depuis Dijon vers la salle de la « Fontaine aux jardins », une vingtaine d'adhérents et sympathisants se sont réunis et ont réfléchi au devenir de l'association, son utilité, ses moyens d'action... puis retour groupé vers Dijon le long des voies du tram.

Les stages « remise en selle » organisés avec l'OPAD : un premier stage a eu lieu en octobre (écourté suites à des abandons notamment pour maladies), la session de printemps a eu lieu avec un effectif très réduit (communication OPAD suffisante ?).

Opération « Coursavélo » (matinée du 9 novembre 2013) à l'Intermarché du Drapeau avec la Bécane à Jules.

Actions « angle mort » avec Divia les 17 et 18 février au lycée Simone Weil dans le cadre d'une semaine « Sécurité Routière », les 2, 3 et 5 juin lors de la **Semaine du vélo à l'école** (3 classes d'écoles primaires concernées) et le 7 septembre à l'occasion du **Vélotour**.

Opérations « vélo lumineux » des 18 décembre et 30 janvier à Dijon, à la rencontre des cyclistes places de la République et Darcy.

Avec la **MJC de Chenôve** 2 opérations « **matinée vélo** » ont eu lieu en juin et septembre. Elles combinent remise en selle, atelier petite mécanique et balade ; elles ont connu un succès relatif et une bonne couverture de presse. Décision a été prise de les rendre trimestrielles.

Stand d'EVAD pour **Le Grand Dèj'** du 21 septembre 2014. Si l'événement a eu moins de public que lors des éditions précédentes (concurrence des journées du patrimoine ?), cependant il a permis, comme d'habitude, d'avoir des échanges intéressants avec le grand public et contribue à nous faire connaître.

Au côté de la **FNAUT-Bourgogne**, EVAD a tenu le 12 septembre un stand à **Langres** dans le cadre d'un « village mobilité ».

Sur recommandation de Transdev Pays d'Or (opérateur Transco), **Transdev Auxerre** nous a sollicités pour animer un atelier « angle mort » dans le cadre d'une journée « sécurité » le 1^{er} septembre.

Communication externe

Au cours de l'année écoulée (octobre 2013 - septembre 2014), pas moins de **28 articles** parlant d'EVAD sont parus dans **le Bien Public**, certains d'une page entière, sur les sujets les plus divers comme les annonces des balades, les participations à des événements, challenge, fête du vélo, actions à Quetigny, Chenôve, opérations vélo lumineux, problèmes d'aménagements (place Darcy, rond-point Pompidou...)

EVAD est aussi présente, notamment pour l'annonce des balades, sur de nombreux « **web-média** ».

Distribution de nombreux dépliants EVAD/FUB lors de toutes nos interventions et de **flyers** pour annoncer nos balades mensuelles (désormais sponsorisées par un deuxième annonceur *Les Deux Roues Electriques*, au côté de *Cyclable*).

Les nouvelles plaquettes. La première est à destination des entreprises pour proposer nos services « vélo », elle a fait la preuve de son efficacité (voir ci-dessous). Quant à la seconde, pour la présentation de notre association, le long processus de son élaboration va arriver à son terme.

Le site internet a été rénové, plus sûr, plus évolutif et nous l'espérons plus attrayant. EVAD est également active sur Twitter ce qui avec Facebook renforce notre présence sur les réseaux sociaux.

L@ Bullette, lettre d'information électronique, presque mensuelle (9 numéros d'octobre 2013 à septembre 2014), est une source d'information régulière et riche, à la fois pour les adhérents, le grand public, les institutionnels et la presse.

Activités en direction des administrations et entreprises

Challenge « Au travail sans ma voiture » (16 et 17 septembre). EVAD reste très active dans son organisation (une réunion tous les 2 mois environ). Moins de structures participantes cette année mais plus de salariés impliqués car de grandes entreprises ou administrations y ont participé pour la première fois (Sncf, CHU, Divia...). Comme chaque année, EVAD s'est chargée de doter en lots et trophées le **classement spécial vélo**. Les 1^{er} prix : en catégorie « grande structure », TétraPak avec 33% de cyclistes et, en moyenne structure, Mac Donald's Cracovie Dijon avec 32%. Ces pourcentages indiquent que les déplacements domicile-travail à vélo peuvent sortir de la marginalité ! Par sa couverture médiatique ce challenge améliore la connaissance d'EVAD auprès des entreprises.

Six interventions ont été réalisées par EVAD à l'occasion de ce challenge ou autour de celui-ci **dans les entreprises ou administrations** suivantes : Sagem (angle-mort), DREAL (stand), Rectorat (protéger son vélo), APRR (encadrement bus cyclistes, stand...), DDT 21 (midi-vélo), uB (midi-vélo). Ces interventions sont assurées par les bénévoles de l'équipe d'EVAD avec l'appui d'un volontaire service civique, elles sont facturées aux entreprises.

Comme cela est le cas depuis plusieurs années, EVAD a animé deux matinées de **formation aux déplacements à vélo en sécurité** pour les personnels du **Conseil général**.

Activités en direction des institutions.

Préfecture. Nous avons interpellé le Préfet par courrier au sujet des travaux de réaménagement du **rond-point Georges Pompidou** qui ne prennent pas en compte les cyclistes. Reçu en janvier par son Directeur de cabinet, celui-ci nous a déclaré que la Préfecture ne s'estimait plus légitime pour intervenir auprès des autres services concernés (Ville de Dijon et Département).

Nous avons participé activement (plusieurs réunions), et efficacement, à l'élaboration du **Document Général d'Orientation pour la Sécurité Routière 2013-2017**. Ce document prend mieux en compte que le précédent les principes que nous avons défendus en réunion sur la sécurité des cyclistes et des piétons en ville.

Polices nationales et municipales. Nous avons envoyé un courrier aux polices nationale et municipale au sujet des infractions fréquentes commises par les automobilistes et jamais ou pas assez sanctionnées, non-respect des sas vélo et de la distance de sécurité pour dépasser un cycle, stationnement sur trottoirs et aménagements cyclables, vitesses excessives en zone 30. Nous avons été reçus par ces deux polices en février 2014.

Conseil Régional de Bourgogne (CRB). Avec les autres associations vélo bourguignonnes nous avons écrit au sujet du devenir du plan régional vélo. Il n'en est plus question en tant que tel. Seules restent des projets isolés comme l'aménagement de parkings vélos et l'accès à quelques gares ainsi que la refonte du calculateur d'itinéraire de Mobigo qui doit désormais prendre en compte le mode vélo (pas encore très satisfaisante !). Nous avons participé à des réunions de concertations à ce sujet.

Etats généraux du vélo en Bourgogne. Cette année, c'est la rencontre du 17 juin à Beaune consacrée à « **Mobilité, insertion et accès à l'emploi** » et dont une bonne partie du programme était consacrée au vélo qui en tenait lieu. Cette journée était organisée par le CRB en partenariat avec EVAD. Une centaine de participants.

Conseil Général. Notre participation aux ateliers thématiques « se déplacer en Côte d'Or » pour l'élaboration du Plan Climat Énergie Territorial de Côte d'Or (**PCET**) n'a pas encore été totalement fructueuse car, dans le document final, nous n'avons pas retrouvé explicitement les points que nous

avons mis en avant, à savoir développer la mobilité à vélo pour les **collégiens** et les accès cyclables aux établissements, développer et encourager l'inter-modalité bus-vélo.

Nous avons participé à la réunion d'installation du nouveau **Comité consultatif des usagers de la route** et y avons notamment défendu la nécessité de prendre en compte les déplacements à vélo en milieux péri-urbain et rural et rappelé les obligations, en agglomération, de l'article L 228-2 du code de l'environnement.

Grand Dijon (GD). Au cours de la rencontre avec deux représentantes des services techniques du GD, au sujet du rapport d'**audit de la T2** (partie nord), nous avons évoqué les problèmes récurrents des interruptions de pistes cyclables (places Darcy, République...), des défauts ou erreurs de signalisation et la pose des **barrières** (près de la Toison d'Or et en direction de Quetigny). L'écoute a été ouverte et compréhensive mais encore peu de réponses concrètes. La pose des barrières auraient été imposées par l'organisme de certification de la sécurité du tramway pour délivrer son autorisation de mise en service.

Nous avons été obligés de formuler un recours auprès de la **CADA** (Commission d'accès aux documents administratifs) pour réussir à obtenir communication d'un document technique à ce sujet. Nous n'y avons rien trouvé concernant les barrières mais eu confirmation d'un défaut de conception des aménagements cyclables : le document relève l'absence d'assise réglementaire des espaces mixtes piétons-vélos aménagés le long du tramway.

Nous avons à plusieurs reprises rencontré **Mme Catherine Hervieu**, vice-présidente du GD.

Avec l'appui d'un consultant vélo (Danny Guindos) nous avons monté un dossier de projet pour relancer la réflexion autour des questions d'**écomobilité scolaire**. Ce projet a reçu un accueil très favorable des services de l'Etat (DREAL), nous attendons la réponse du GD quant à son implication.

EVAD a participé à l'inauguration des **vélo-stations Divia** (octobre 2013) et à l'accueil d'une délégation d'élus et de techniciens venus de **Pologne** (septembre 2014).

Communes. A l'occasion de la **campagne électorale** pour les municipales, EVAD a envoyé un questionnaire aux listes candidates et les a invitées à une réunion débat, le 11 mars, sur les politiques cyclables qu'elles envisageaient dans leur commune. Ont répondu et sont venues des représentants de 8 listes candidates dans 5 communes de l'agglomération.

Dès la mise en place des nouveaux conseils municipaux, nous avons, par un courrier daté du 18 avril, essayé de sensibiliser tous les nouveaux maires de l'agglomération de l'intérêt de la « **ville à 30** ».

Nous avons rencontré élus et/ou services techniques de plusieurs communes de l'agglomération pour aborder des problèmes cyclables : **Chenôve** (novembre 2013), **Longvic** (juillet 2014), **Marsannay** (septembre 2013).

Activités au sein de la FUB

Un membre d'EVAD siège au **Comité Directeur** (CD) de la FUB, un autre est son suppléant. Ceux-ci représentaient l'association au **congrès** des 23 et 24 mai à Toulouse.

Les 19 et 20 septembre, la FUB a tenu un **séminaire de travail** avec l'ensemble des membres du CD, ainsi que leurs suppléants, afin de définir les objectifs et les actions de la fédération pour les trois prochaines années compte tenu des enjeux actuels et à venir. Suite à ces deux journées riches en idées et en échanges, le CD va finaliser un projet de plan d'actions. Ce projet sera communiqué au réseau début 2015 en vue d'une validation en Assemblée générale FUB en avril 2015.

Autres

Pour assurer la **formation** des uns et des autres, des membres d'EVAD participent régulièrement à des **journées techniques nationales** : « Itinéraires cyclables hors agglomérations » (Cerema, Lyon, juillet 2014), « Mobilités actives : la boîte à outils et la vision » (Club des Villes et Territoires cyclables, Paris, octobre 2014).